

signalétique renault

les marquages de façade

prescriptions techniques

Edition v2a · Octobre 2022

1

prescriptions techniques

prescriptions techniques générales

1.1 PREAMBULE

RENAULT attend de tous les intervenants sur le programme « Renault Store » une obligation de résultats conforme aux exigences du Cahier des Charges Techniques. Les règles et les spécificités générales reprises ci-dessous sont à considérer comme le minimum à observer, à mettre en œuvre pour obtenir le résultat escompté.

1.2 LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il a analysé les risques liés à ses prestations, que son personnel et les sous-traitants éventuels ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est exigé.

1.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les matériaux et les moyens de mise en œuvre, permettant de réduire les nuisances environnementales, seront privilégiés (matériaux recyclables, technologies permettant des économies d'énergie, toxicité des matériaux et des produits utilisés, ...).

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploiter, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents matériels et qu'il respecte les conditions d'exploiter imposées par la législation en vigueur ou par les conditions spécifiques d'exploitation des pays concernés.

Une approche globale telle que la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4 LA QUALITÉ

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il travaille selon des normes d'assurance qualité ISO 9000, la certification formelle étant, quant à elle, particulièrement recommandée.

L'enseignant joindra à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer RENAULT de sa capacité à fournir les produits finis et les pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais impartis. Il demandera à ses sous-traitants fabricants d'agir également de la sorte.

Les procédures appliquées doivent permettre :

- De s'assurer que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés, ni livrés avant qu'ils ne soient contrôlés et reconnus conformes.
- Des procédures devront être prévues pour la recherche des causes des non-conformités et permettre d'apporter des solutions durables et généralisables pour y remédier et en éviter le renouvellement.
Ces opérations seront consignées sur des documents appropriés et avoir l'agrément de RENAULT avant d'être généralisées.
- De suivre, au moyen d'indicateurs (incidents, réclamations, ...), de contrôle, d'Audit, l'évolution de la qualité des produits et des services de dépose et pose.
Ce suivi devra déboucher sur des actions préventives ou correctives ; elles devront avoir l'agrément de RENAULT avant d'être appliquées.

1.5 LE RESPECT DES MESSAGES ET DES COULEURS

Les visuels devront être conformes aux images formelles de ce document.

Toutes les teintes sont en finition satiné 40 % sauf indication précise contraire. Le respect des couleurs devra faire l'objet d'une attention particulière.

Le respect de tolérances sur le L.a.b. est demandé.

prescriptions techniques générales

2.1.1 NORMES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Le référentiel de conception et de réalisation à suivre sera, à minima, celui imposé par les normes Eurocode.

La réglementation relative aux dimensionnements des structures en vigueur dans chacun des pays devra être respectée en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations de résultats suivantes sont exigées :

- Sous l'effet de leur poids propre, les matériels doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux.
- Le parallélisme entre les éléments séparés doit être respecté.
- Sous l'effet d'un vent normal (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), la flèche admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d »), n'excèdera pas $d/100$.

2.1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des structures est celui des règles Eurocode 1 (EN 1991-1-3): zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80.

Toute structure située dans une zone géographique défavorable vis-à-vis de ce cas de charge devra faire l'objet d'un dimensionnement particulier afin de respecter les normes en vigueur.

2.1.3 REGLES DE CONSTRUCTION

2.1.3.1 STRUCTURES EN ALUMINIUM

Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium - DTU dernière édition (actuellement juillet 1976). Norme applicable pour la réalisation des structures : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.3.2 STRUCTURES ACIER

Règles de calcul des constructions en acier CM 66 - dernière édition.

Norme applicable pour la réalisation des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.3.3 MASSIFS BÉTON

Les massifs seront du type « poids » avec ferrailage minimum. Le béton à mettre en œuvre devra être un CPA dosé à 400 kg/m³ (s' 28=300 bars - s28=25 bars).

2.1.3.4 CALCULS DES ÉLÉMENTS PLASTIQUES

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 sur les contraintes.

2.1.4 MATERIAUX

2.1.4.1 GÉNÉRALITÉS

Les matériaux utilisés seront tous de premier choix et conviendront à l'usage pour lequel ils ont été prévus, ils seront mis en œuvre en tenant compte des règles de l'art inhérentes à la profession et dans le respect des normes et règlements en vigueur en France et dans les Pays auxquels ils sont destinés.

Les matériaux mis en œuvre ne présenteront aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. Les matériels devront être d'un nettoyage, d'une maintenance et d'un entretien aisés.

Les matériaux seront capables de résister aux conditions climatiques sévères telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière, et le brouillard salin.

Le fonctionnement devra être assuré entre - 20 et + 80 °C.

prescriptions techniques générales

2.1.4.2 ACIERS

Les aciers seront soit « finis à chaud » selon NF EN 10210 ou « finis à froid » selon NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera mentionnée sur les plans d'exécution et il va sans dire qu'il sera tenu compte des propriétés mécaniques des différents types d'aciers pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments seront façonnés sous abri couvert.

Après usinage, soudures, percements, entailles,... Les éléments seront préparés avant le traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenailage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud minimum 80 µm devra assurer une protection sans défaillance pendant la durée minimale de la garantie décennale.

Aucun usinage ne pourra être réalisé après traitement anticorrosion des pièces.

Toute la visserie et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inox 18/10 (NFE 25.033).

2.1.4.3 ALUMINIUM

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces participant à une structure portante seront choisies dans la série « 6000 ». Pour les pièces n'entrant pas dans une structure portante, la série « 1000 » est tolérée.

Les alliages sont soudables.

Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant protection éventuelle.

Les parties visibles des matériels seront traitées par l'application d'une peinture suivant une procédure de type « Qualicoat ».

2.1.4.4 PMMA

Le PMMA répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

· Couleur blanc opale (valeurs pour une éprouvette de 3mm d'épaisseur)	Pièces planes avec usinage PMMA « coulé »	Pièces planes sans usinage PMMA « extrudé »
· Résistance à la traction >	75 MPa	70 MPa
· Résistance à la flexion >	130 MPa	120 MPa
· Module de flexion >	3250 MPa	3000 MPa
· Résistance au choc CHARPY lisse >	12 MPa	10 MPa
· Dilatation <	1 mm/1 m/10°C	1 mm/1 m/10°C
· Transmission lumineuse >	50 %	33 %

Les faces thermoformées le seront en PMMA extrudé de couleur blanc diffusant en respectant les paramètres de chauffage des plaques du fabricant.

Lorsque des pièces en PMMA ont une hauteur supérieure à 100 cm, elles devront être suspendues en partie haute par un tasseau en PMMA collé.

L'épaisseur des plaques sera calculée en respectant les normes de résistance à la traction exposées ci-dessus.

2.1.4.5 POLYCARBONATE

Le polycarbonate répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité : 1,2 g/cm³

prescriptions techniques générales

- Résistance à la traction : 60 MPa
- Dilatation : 0,7 mm/1 m/10° C
- Transmission lumineuse : 90%

2.1.4.6 MOUSSE EXPANSÉE

Les caractéristiques suivantes devront être respectées :

- Matière : PVC blanc 9010
- Densité : > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté shore : D > 75
- Dilatation : < 1 mm/1 m/10° C

2.1.4.7 PEINTURE

Les pièces peintes doivent présenter un aspect régulier sur toute leur surface.

Des défauts comme pores, fissures, grains de poussières, coulures de peinture ou ondulations ne sont pas tolérés.

Les échantillons de pièces brutes peintes seront testés et acceptés par RENAULT, après avoir subi les tests suivants auprès d'un organisme certifié :

- Couleur après un test LAB avec colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire inclus (les tolérances dans l'espace CIELAB sont L +/- 1, a +/- 1,5, b +/- 1,5).
- Brillance à 40 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.
- Brillance à 60 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.

- Adhérence : tenue au quadrillage.
Classification 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038

- Solidité de la teinte :
QUV suivant NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à RENAULT pour contrôle.

2.1.5 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les ensembles disposants d'équipements électriques devront être conformes aux « exigences essentielles » en matière de sécurité de l'Union Européenne. Dans ce cadre, le fournisseur fera établir un certificat (par type d'équipement) qui devra mentionner sans ambiguïté la conformité des ensembles et donc des composants :

- aux exigences en matière de sécurité, de protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil inférieur de tension)
- aux exigences en matière de compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque matériel devra mentionner le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

La réglementation relative aux enseignes en basse tension en vigueur dans chacun des pays devra être respectée.

En outre les prescriptions suivantes seront respectées :

Les équipements électriques seront en conformité avec les normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et la norme internationale IEC 60364

prescriptions techniques générales

Ceci concerne notamment :

- Les installations électriques de première catégorie et les installations d'enseignes lumineuses de basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection procuré par les enveloppes,
- Les câbles de basse tension souples et rigides.

En outre, les équipements seront conformes aux réglementations de déparasitage en zone d'habitation et seront donc livrés déparasités.

2.1.5.1 INDICE DE PROTECTION IP

Le degré de protection de l'ensemble du matériel électrique sera au minimum IP 44-D.

2.1.5.2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

L'ensemble du matériel sera de « classe 1 ».

2.1.5.3 FIXATIONS

Les convertisseurs seront placés dans des zones non soumises à la stagnation d'eau.

Les câbles et les gaines seront fixés aux structures tous les 50 cm.

2.1.5.4 PASSAGES DE CÂBLES

Chaque passage de câble ou de gaine au travers d'une partie métallique sera assuré par un presse-étoupe.

Une boîte de raccordement étanche IP44 en plastique sera prévue à l'entrée de chaque ensemble. Cette boîte sera équipée d'une broche de raccordement 5 entrées pouvant

recevoir du 4 mm.

Toutes les boîtes de raccordement auront un repérage P1+P2+P3+T+N.

2.1.5.5 LEDs

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50.000 heures pour une perte de flux initial de 50 % à l'issue de la période
- Garantie minimale 5 ans pour un fonctionnement de 10 heures/jour avec une perte de flux maximale de 20 %
- La température de fonctionnement des LED : - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimale : IP 67
- Les LED employées devront être conformes aux normes internationales IEC 62504 TS Ed. 1, IEC 61231, IEC 62560 Ed 1, IEC 62031 LED module safety, IEC 61347-2-13 LED control gear.

2.1.5.6 CONVERTISSEURS

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'élévation de la température et la surcharge
- Protection contre les court-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimale : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17

prescriptions techniques générales

2.1.6 VISSERIE ET QUINCAILLERIE

Toute la visserie et quincaillerie utilisées sont en acier inoxydable (non aimantable).

Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés dans la mesure où les tiges aciers sont systématiquement retirées.

Pour le soudage, les fils et électrodes sont conformes à la NF 81.830.

2.1.7 ANCRAGES ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être parfaitement démontables sans avoir à enlever un autre élément de l'ensemble. Les plinthes doivent cacher les platines ou les fixations. Les platines doivent être facilement accessibles lorsque les plinthes sont enlevées.

Pour chacun des ensembles nécessitant un massif de fondation ou une fixation sur une structure tierce, l'enseignant fournira les éléments de fixation nécessaires ainsi que les conditions de calcul de ceux-ci (conditions de vent et méthodes de calcul).

2.1.8 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini fera l'objet d'un marquage par plaque d'identification métallique sur sa structure et comportera au minimum les indications suivantes :

- Nom de l'enseignant
- Code du produit et le lot
- Le mois et l'année de fabrication
- Le marquage CE s'il est lumineux.

2.1.9 STOCKAGE

Les produits finis seront stockés dans un local sec et ventilé. Les accès aux contrôleurs RENAULT seront possibles à chaque instant.

prescriptions techniques générales

2.2. GARANTIES

Les fournisseurs s'engagent à garantir leurs produits selon les conditions ci-dessous :

- Garantie de 2 ans sur l'installation contre défaut et malfaçon,
- Garantie de 5 ans sur le matériel électrique dont LED et convertisseurs,
- Garantie de 5 ans sur les adhésifs,
- Garantie de 5 ans sur les impressions numériques (traitement anti UV),
- Garantie de 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie de 5 ans sur les losanges chromés,
- Garantie de 10 ans sur les tôles et profilés prélaqués par aluminier,
- Garantie de 10 ans sur les structures internes,
- Garantie de 10 ans sur les faces acryliques PMMA.

2

remarques générales

2.1 vue générale

1



principes

2 situations sont à prendre en compte :
nouvelles installations et retrofit
d'installations existantes :

- > dans le cas d'installations neuves,
c'est une signature complète avec la
raison sociale qui sont implantées sur la
façade.
- > en cas de retrofit des façades existantes,
le nouvel emblème est associé au
lettrage Renault et à la raison sociale
existante.

1 Nouvelles installations

2 Retrofit des enseignes existantes.

2



2.2 couleurs & matériaux



gris métallisé

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 20/10 mm
- finition satinée avec 30% de brillance
- finition métallisée
- réf. axalta - alesta ip gris anthracite x930500089



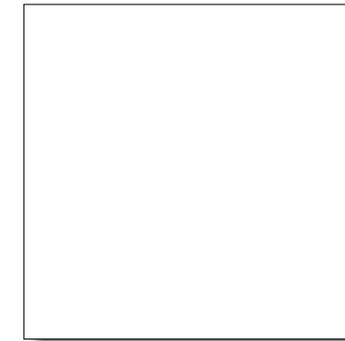
gris foncé équivalent au RAL 7021

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée avec 40% de brillance



noir RAL 9005

- film adhésif mat
- tôle aluminium prélaqué épaisseur 10/10 mm (option)
- pmma noir mat, ép. 3mm, altuglass réf. 121-48000 mono satin



blanc RAL 9001

- pmma diffusant à 40% de transmission, ép. 3 millimètres altuglass réf. 100-27000
- film adhésif mat

3

**principes techniques
nouvelles installations**

3.1 vue générale



description

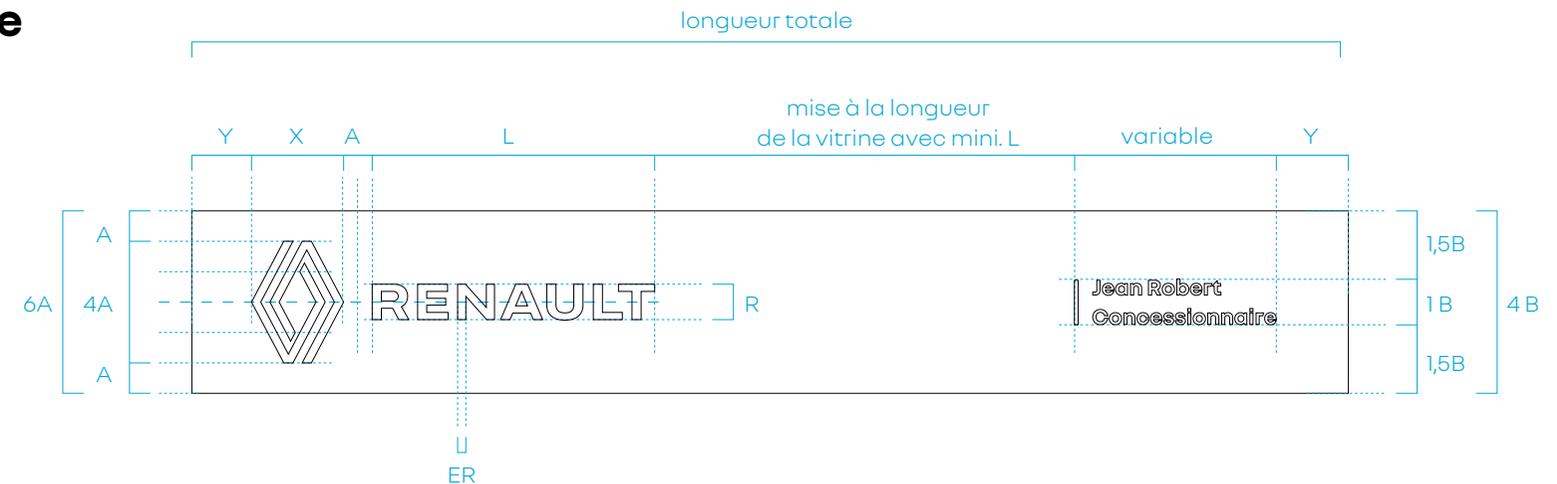
Les marquages de façade comprennent :

- la signature Renault, composée de l'emblème et du nouveau lettrage Renault,
- le nom du concessionnaire écrit avec une nouvelle police de caractères.

Ces éléments sont toujours placés sur le fond gris foncé de la résille métallique des concessionnaires (réseau R1).

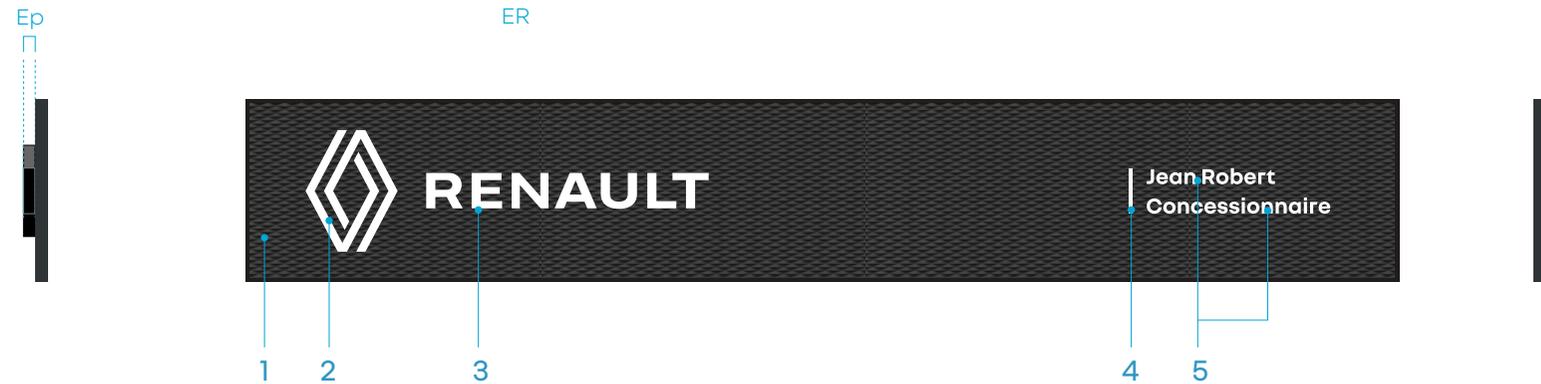
- 1 Nouvel emblème
- 2 Nouveau lettrage Renault
- 3 Nouveau nom du concessionnaire

3.2 tracés des marquages de la façade principale



principe

Ce tracé donne les proportions entre les différentes composantes figurant sur la façade principale.



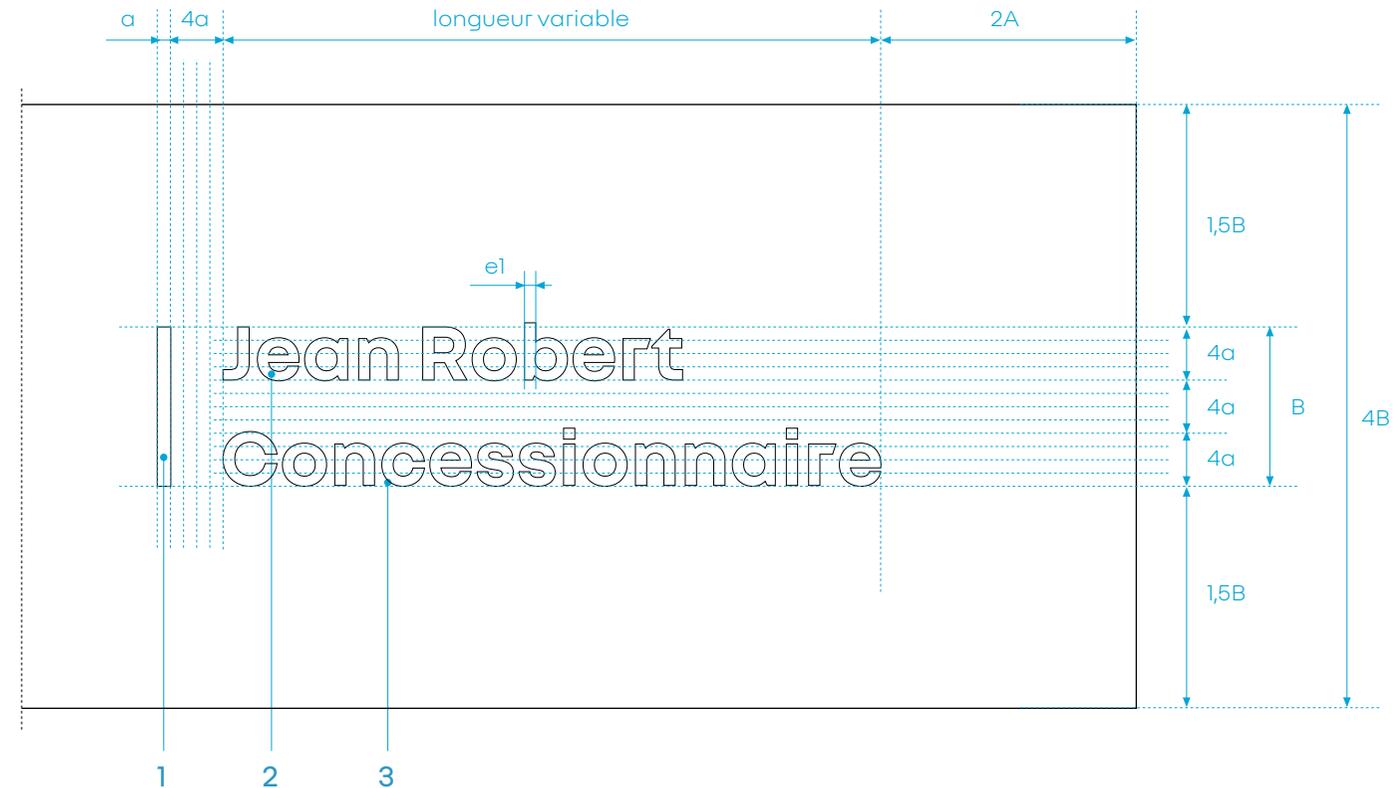
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, 30/10 ème, chants en PMMA noir opaque en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque

R est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

ER est la largeur des parties verticales des lettres

dim.	emblème 500	emblème 900	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblème	emblème 2400
A	127	223	287	320	400	500	600
Y	247	434	558	663	778	973	1168
4A	508	892	1148	1280	1600	2000	2400
6A	762	1338	1722	1920	2400	3000	3600
X	387	680	875	975	1219	1524	1828
R	150	264	339	378	473	591	710
L	1207	2125	2728	3042	3806	4756	5714
Ep	72	72	72	72	72	100	100
B	191	335	431	480	600	750	900
1,5B	286	502	646	720	900	1125	1350
ER	35	62	79	88	111	138	166

3.3 tracés de la raison sociale sur 2 lignes



principe

Ce tracé présente les proportions entre les différents composants de la raison sociale.

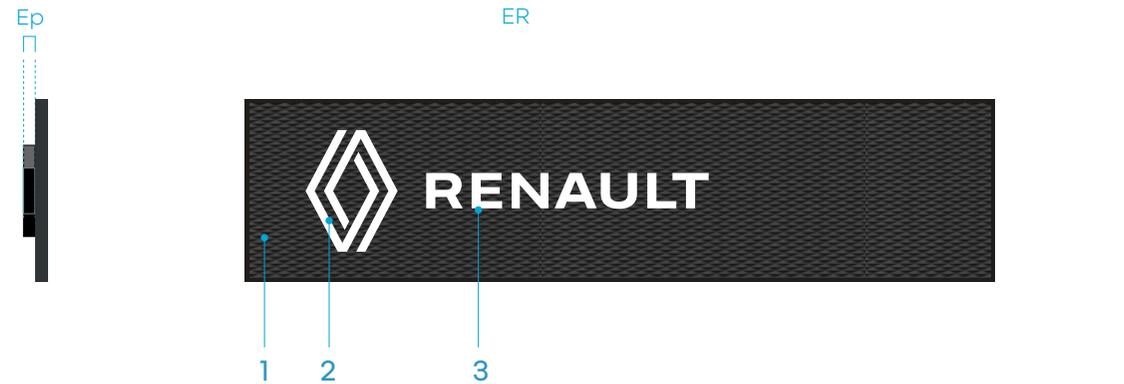
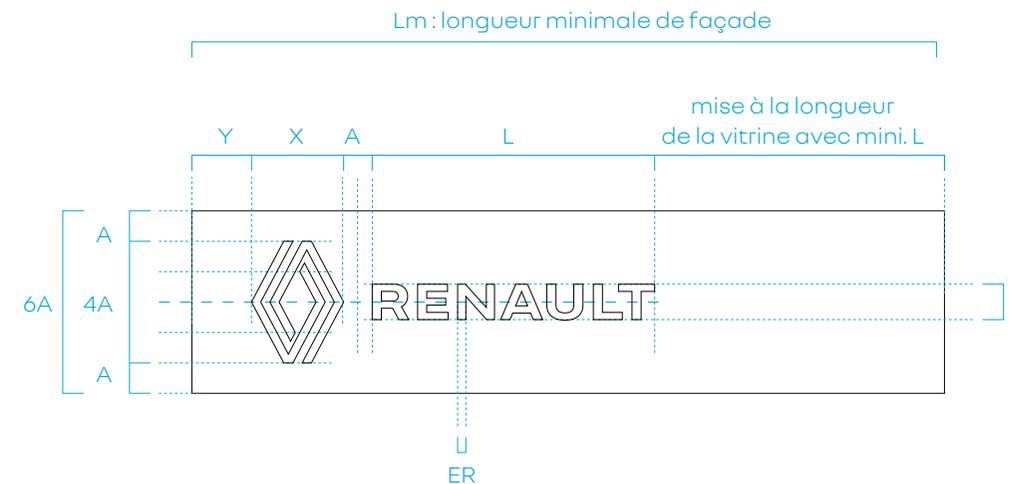
La dimension "e1" représente l'épaisseur du lettrage. En dessous de 30 mm, les lettres ne peuvent pas être éclairées par des leds (voir caractères gras dans le tableau des dimensions)

- 1 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 3 "Concessionnaire", Typographie NouvelR bold, approche standard, majuscules sur la première lettre du nom et du prénom.

dim.	emblème 500	emblème 900	1148 emblème	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblème	emblème 2400
B	191	335	430	480	600	750	900
1,5B	286	502	646	720	900	1125	1350
4B	762	1340	1720	1920	2400	3000	3600
2A	254	446	574	640	800	1000	1200
a	16	28	36	40	50	63	75
4a	60	112	144	160	200	250	300
e1	14	24	31	35	44	55	66

e1 est la largeur des parties verticales des lettres

3.4 marquages de la façade secondaire



principe

Ce tracé présente la dimension minimale de la signature sur une façade secondaire.

La façade secondaire n'affiche pas la raison sociale.

La dimension Lm représente la longueur minimale de façade compatible avec l'utilisation de cette signature sur une façade secondaire.

La hauteur du mot Renault est calculée à partir de la lettre « E ».

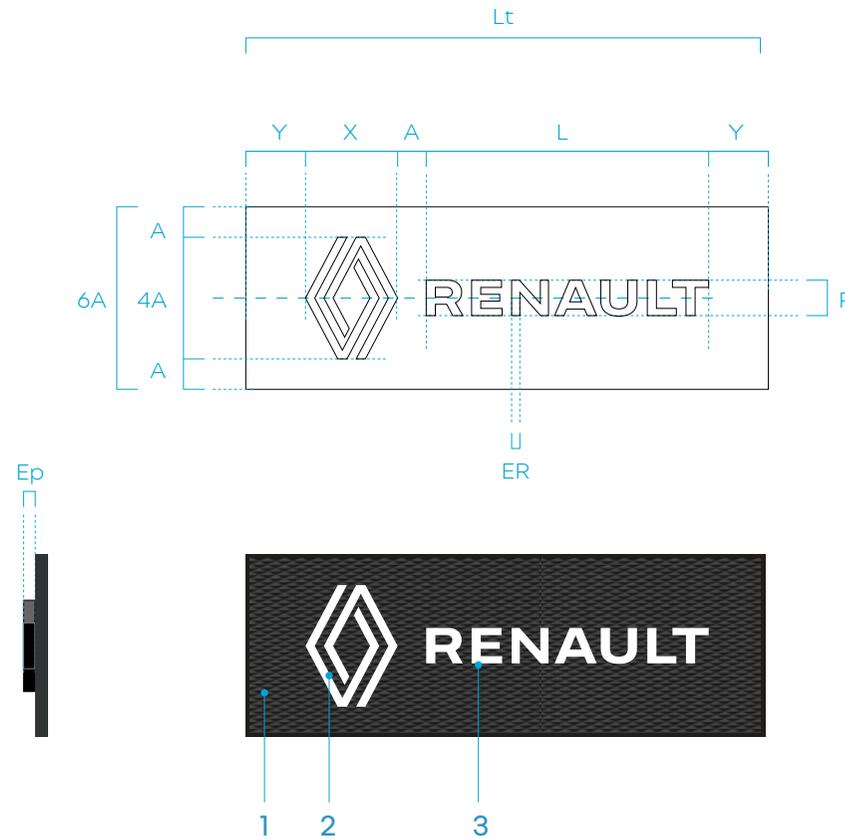
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, 30/10 ème, chants en PMMA noir opaque en finition satinée

R est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

ER est la largeur des parties verticales des lettres

dim.	emblème 500	emblème 900	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblème	emblème 2400
A	127	223	287	320	400	500	600
Y	254	446	574	640	800	1000	1200
4A	508	892	1148	1280	1600	2000	2400
6A	762	1338	1722	1920	2400	3000	3600
X	387	680	875	975	1219	1524	1828
R	150	264	339	378	473	591	710
L	1207	2125	2728	3042	3806	4756	5714
Ep	72	72	72	72	72	100	100
Lm	3182	5598	7192	8019	10032	12536	15056
ER	35	62	79	88	111	138	166

3.5 tracés des marquages de façade aveugle



principe

Ce tracé donne les dimensions standards de la signature sur une façade aveugle très visible (façade sans les parties vitrées d'un showroom).

La hauteur du mot Renault est calculée à partir de la lettre « E ».

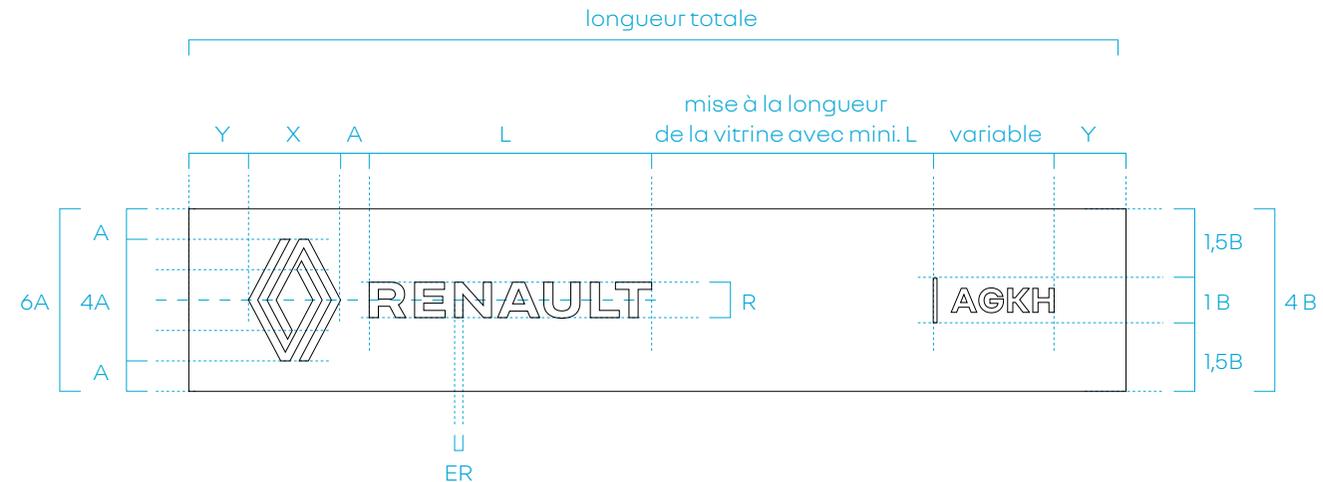
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, 30/10 ème, chants en PMMA noir opaque en finition satinée

R est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

ER est la largeur des parties verticales des lettres

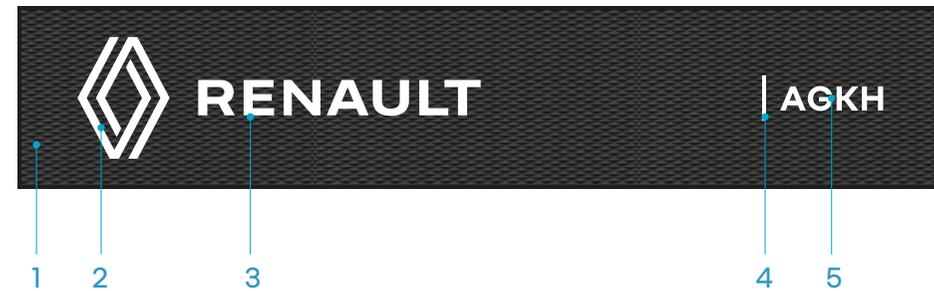
dim.	emblème 500	emblème 900	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblem	emblème 2400
A	127	223	287	320	400	500	600
Y	254	446	574	640	800	1000	1200
4A	508	892	1148	1280	1600	2000	2400
6A	762	1338	1722	1920	2400	3000	3600
X	387	680	875	975	1219	1524	1828
R	150	264	339	378	473	591	710
L	1207	2125	2728	3042	3806	4756	5714
Ep	72	72	72	72	72	100	100
Lt	2229	3919	5038	5617	7025	8780	10542
ER	35	62	79	88	111	138	166

3.6 raison sociale sur une ligne



principe

Ce tracé présente les proportions entre la signature Renault et le Nom du concessionnaire écrit sur une seule ligne dont la hauteur est égale à 50 % de celle du mot Renault.



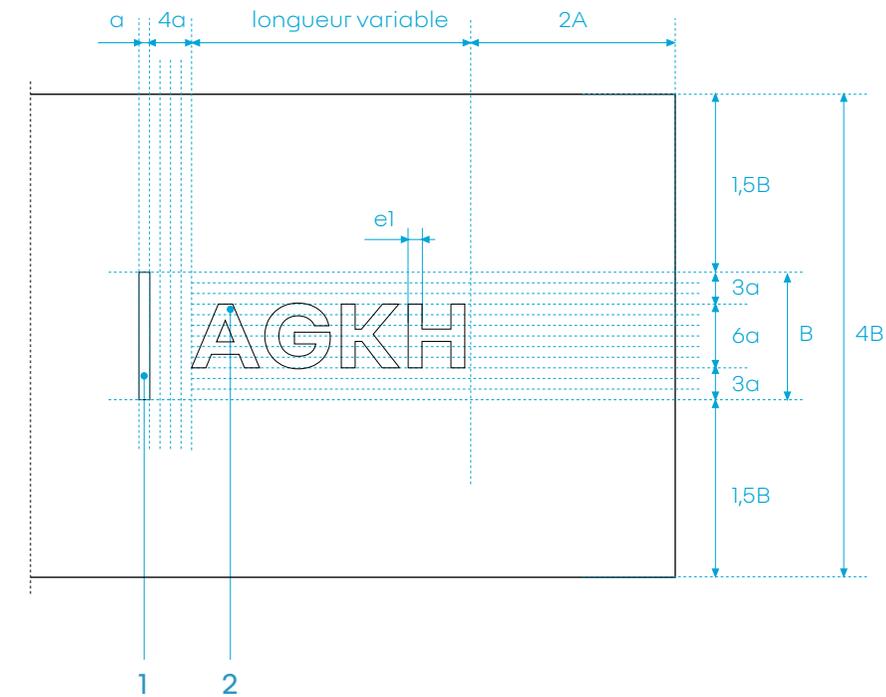
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, 30/10 ème, chants en PMMA noir opaque en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque

R est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

ER est la largeur des parties verticales des lettres

dim.	emblème 500	emblème 900	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblem	emblème 2400
A	127	223	287	320	400	500	600
Y	254	446	574	640	800	1000	1200
4A	508	892	1148	1280	1600	2000	2400
6A	762	1338	1722	1920	2400	3000	3600
X	387	680	875	975	1219	1524	1828
R	150	264	339	378	473	591	710
L	1207	2125	2728	3042	3806	4756	5714
Ep	72	72	72	72	72	100	100
B	191	335	431	480	600	750	900
1,5B	286	502	646	720	900	1125	1350
ER	35	62	79	88	111	138	166

3.7 tracés de la raison sociale sur une ligne



principe

Ce tracé présente les proportions entre les différents composants de la raison sociale.

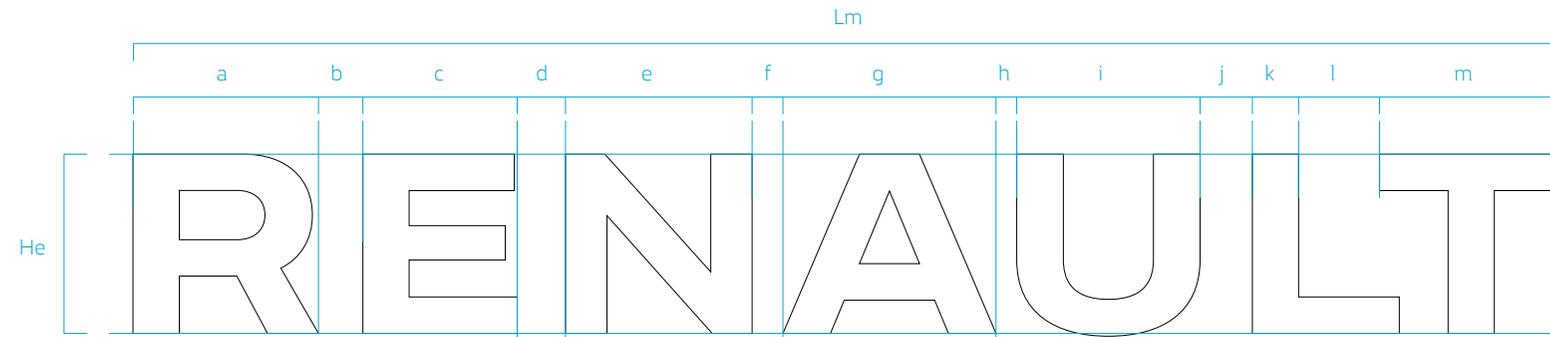
La dimension "e1" représente l'épaisseur du lettrage. En dessous de 30 mm, les lettres ne peuvent pas être éclairées par des leds (voir caractères gras dans le tableau des dimensions)

- 1 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque

dim.	emblème 500	emblème 900	1100 emblème	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblème	emblème 2400
B	191	335	430	480	600	750	900
1,5B	286	502	646	720	900	1125	1350
4B	762	1340	1720	1920	2400	3000	3600
2A	254	446	574	640	800	1000	1200
3a	48	84	108	120	150	188	225
6a	95	167	215	240	300	375	450
e1	21	37	47	52	66	82	98

e1 est la largeur des parties verticales des lettres

3.8 tracés du mot Renault



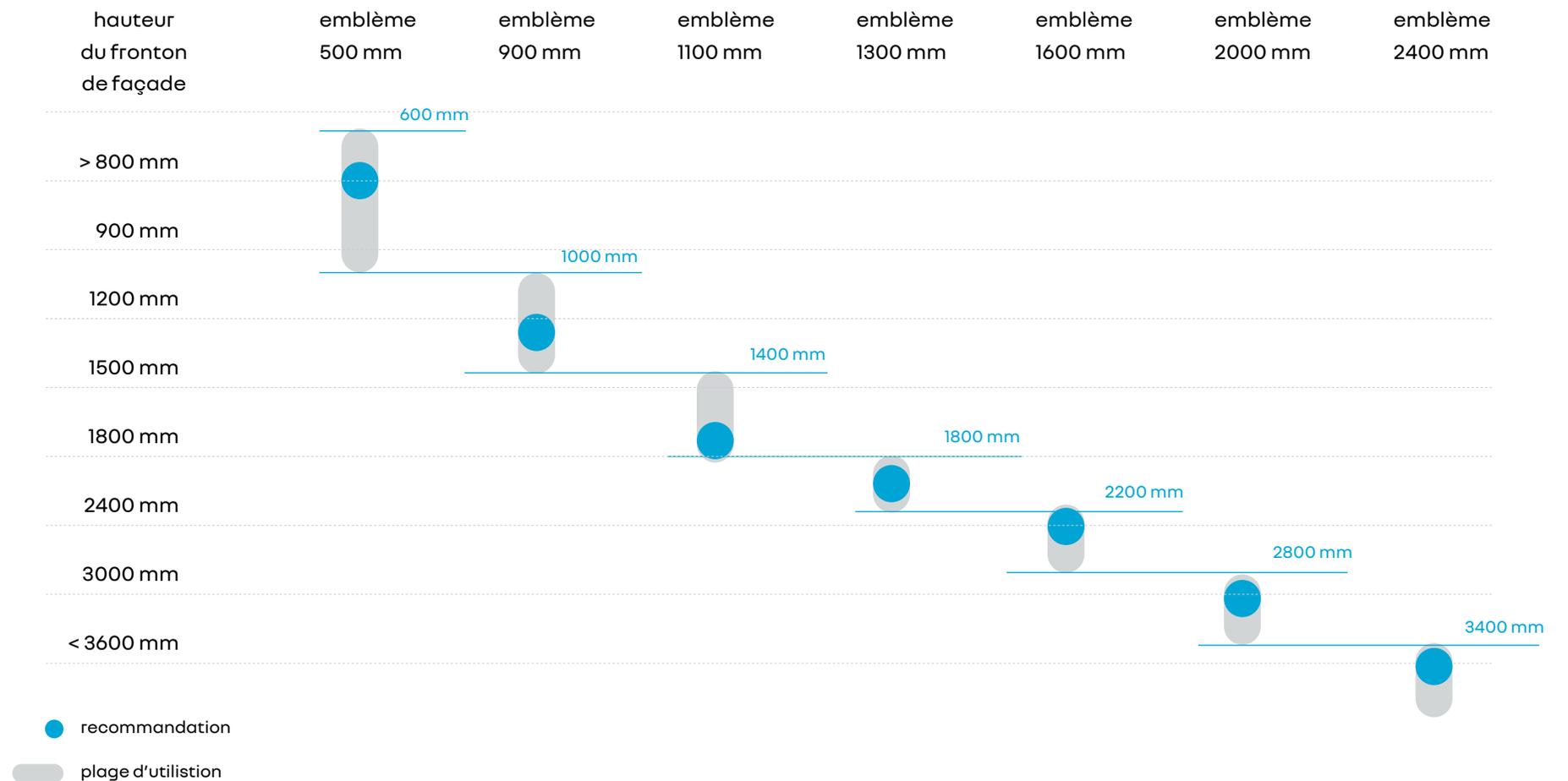
dim.	emblème 500	emblème 900	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	2000 emblème	emblème 2400
He	150	264	339	378	473	591	710
Lm	1207	2125	2728	3042	3806	4756	5714
a	157	276	354	395	494	617	741
b	37	66	85	94	118	148	177
c	130	229	294	328	411	513	617
d	41	72	92	103	128	160	193
e	158	277	356	397	497	621	746
f	26	46	59	66	82	103	123
g	180	317	406	453	567	709	851
h	18	31	40	44	55	69	83
i	155	272	350	390	488	610	732
j	44	78	100	111	139	174	209
k	39	69	88	98	123	154	185
l	68	120	154	172	215	269	323
m	155	272	350	390	488	610	732

description

Le tableau ci-contre donne les cotes de positionnement des lettres du mot Renault de la signature sur façade.

NOTA. La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".

3.9 correspondance entre emblèmes et hauteurs de façade



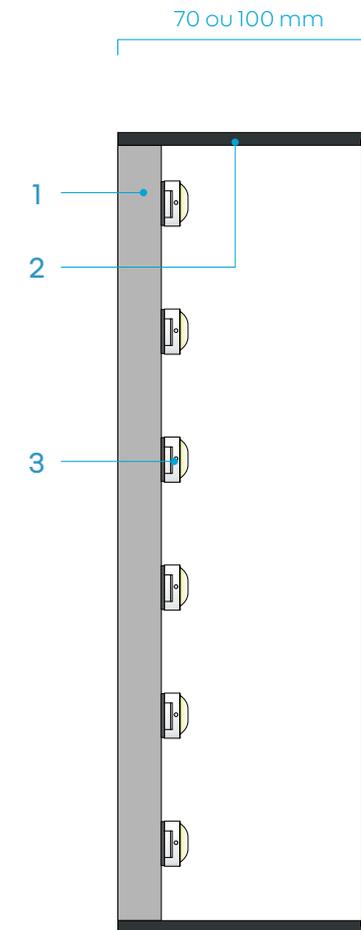
principe d'adaptation

Le tableau ci-contre croise les hauteurs de façade avec les tailles de losanges disponibles en standard.

Selon les dimensions spécifiques des façades, il sera possible d'utiliser une signature sur une plage de hauteurs de façade.

- Exemple 1.
L'emblème de 500 mm pourra être utilisé pour les hauteurs de façade de 600 mm à 1000 mm.
- Exemple 2.
L'emblème de 2000 mm peut être utilisé pour les hauteurs de façade de 2800 mm à 3400 mm.

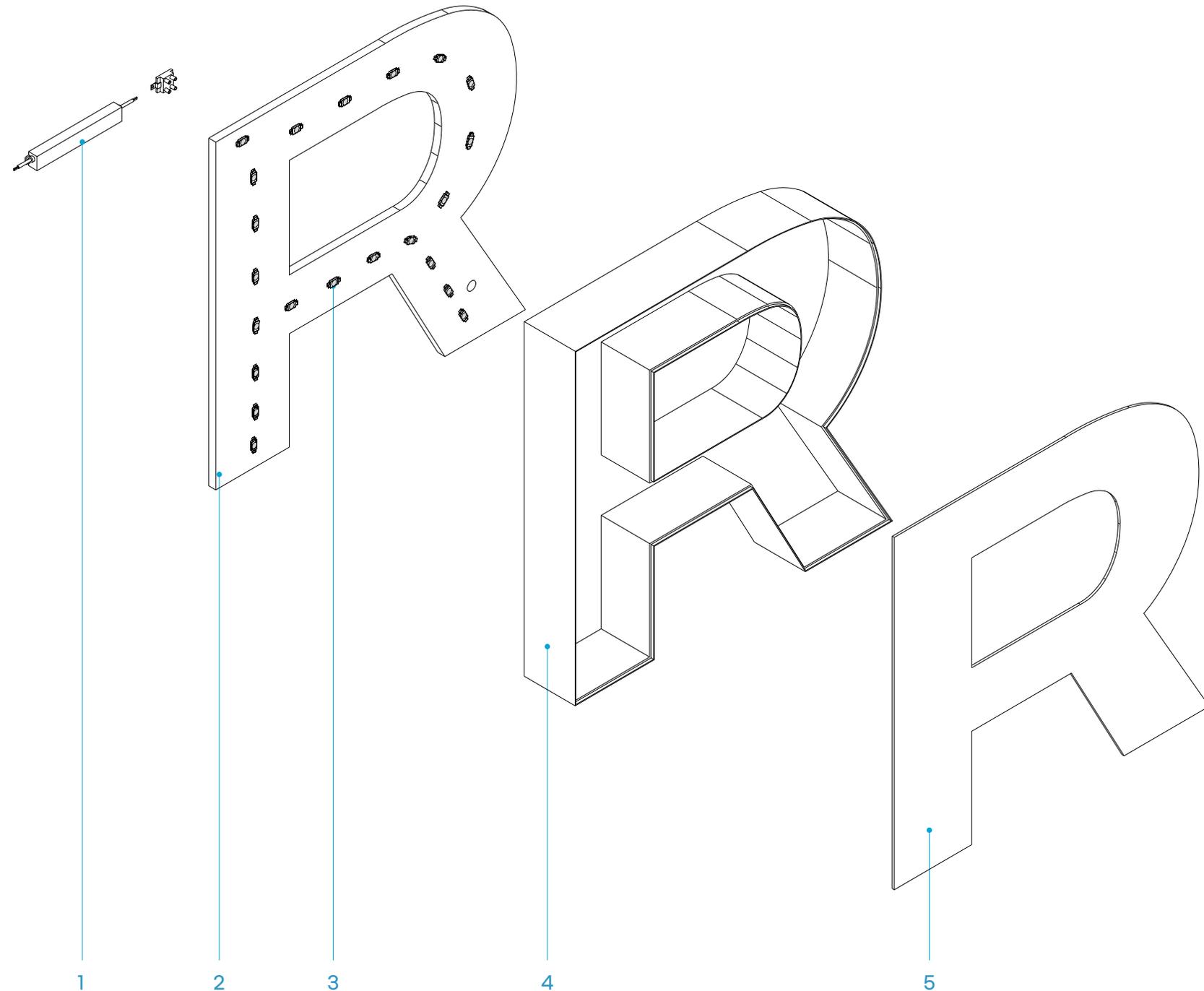
3.10 principe de fabrication du lettrage



description

- 1 Fond en PVC blanc expansé 10 ou 13 mm
- 2 Chant en PMMA noir opaque 30/10 ème, finition intérieure par adhésif blanc mat, avec épaulement pour encastrement de la face avant
- 3 Chaînes LED blanches, IP65, 6500° K, luminance 350 cd/m2
- 4 Face avant en PMMA blanc ép. 3 mm, collée sur le chant

3.11 vue éclatée



description

- 1 Convertisseur extérieur à la lettre, implanté dans le cadre périphérique du bandeau support de la résille
- 2 Fond en PVC blanc expansé 10 ou 13 mm
- 3 Chaînes LED blanches, IP65, 6500° K, luminance 350 cd/m²
- 4 Chant en PMMA noir opaque 30/10 ème, finition intérieure par adhésif blanc mat, avec épaulement pour encastrement de la face avant
- 5 Face avant en PMMA blanc ép. 3 mm, collée sur le chant

3.12 éclairage des lettres boîtiers

description

L'éclairage de la face se fait par des chaînes LED implantées en fond de lettre.

Le convertisseur, commun à un groupe ou à l'ensemble des lettres, sera implanté de manière externe.

performances

Chaînes LED protection IP65 mini.

Température : 6500° K Cool White.

Luminance moyenne : 350 cd/m² avec un minimum de 250 cd/m².

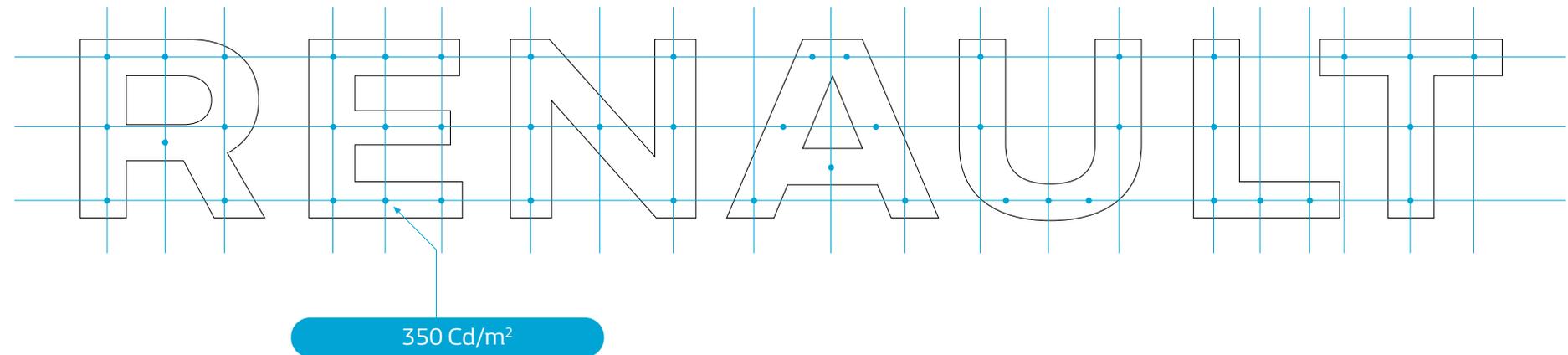
La garantie de l'ensemble des pièces et systèmes d'éclairage LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et de maintenance.

Diminution du flux de 70% au bout de 70.000 h de fonctionnement.

Durée de vie minimale garantie : 50.000 heures.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts avec tension régulée avec protection IP 68.



Les points représentent schématiquement les points de mesure devant présenter des intensités lumineuses similaires permettant d'obtenir un éclairage homogène de chacune des lettres et de l'ensemble du mot Renault.

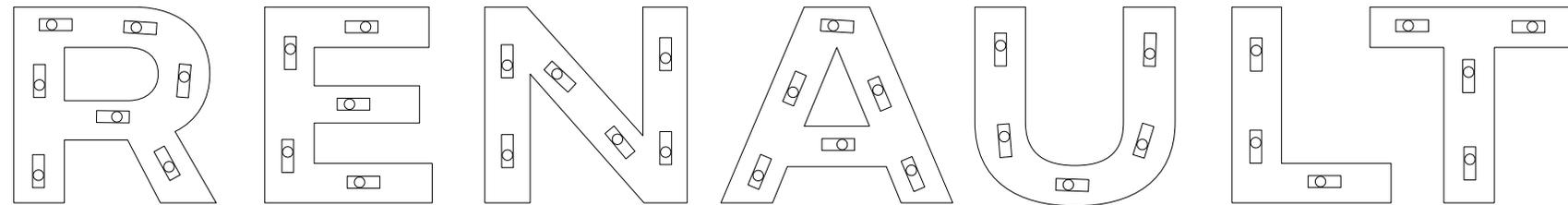
Les relevés, réalisés avec un luminance-mètre étalonné, doivent se faire idéalement sans lumière parasite et à une distance comprise entre 1 et 2 m de la face.

3.11 mot renault de 150 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 30 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R	E	N	A	U	L	T
7 Modules	5 Modules	6 Modules	6 Modules	5 Modules	3 Modules	4 Modules
2,1 watts	1,5 watt	1,8 watt	1,8 watt	1,5 watt	1,0 watt	1,2 watt
461,6 mod/m ²	376,6 mod/m ²	417,1 mod/m ²	462,3 mod/m ²	392,1 mod/m ²	369,5 mod/m ²	433,9 mod/m ²
0,015 m ²	0,013 m ²	0,014 m ²	0,013 m ²	0,013 m ²	0,008 m ²	0,009 m ²

description

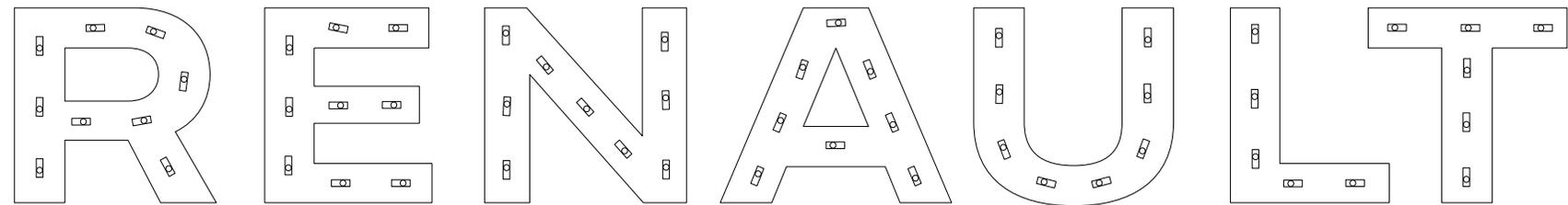
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 30 HLI WDL IP67
- 63 modules
- Puissance: 18,9 watts
- Surface: 0,155 m²

3.12 mot renault de 264 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 30 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R	E	N	A	U	L	T
9 Modules	9 Modules	9 Modules	8 Modules	5 Modules	8 Modules	5 Modules
2,7 watts	2,7 watts	2,7 watts	2,4 watts	1,5 watts	2,4 watts	1,5 watts
191,3 mod/m ²	218,5 mod/m ²	201,7 mod/m ²	198,7 mod/m ²	392,1 mod/m ²	202,2 mod/m ²	198,5 mod/m ²
0,047 m ²	0,041 m ²	0,045 m ²	0,040 m ²	0,013 m ²	0,040 m ²	0,025 m ²

description

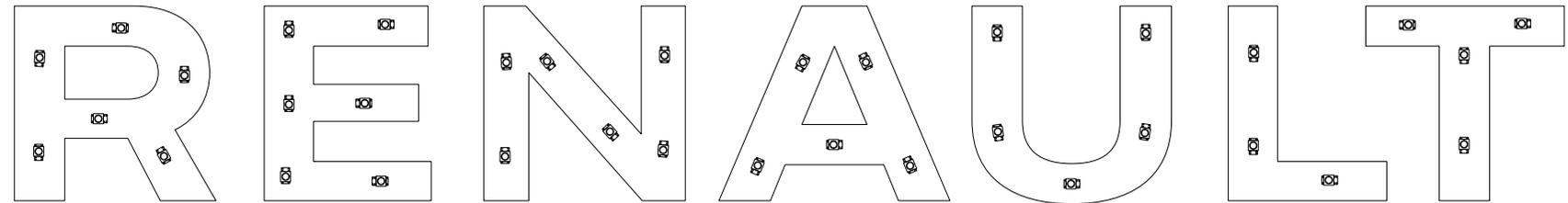
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 30 HLI WDL IP67
- 97 modules
- Puissance: 29,1 watts
- Surface: 0,480 m²

3.13 mot renault de 339 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 40 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R

6 Modules
2,0 watts
77,4 mod/m²
0,077 m²

E

6 Modules
2,0 watts
88,5 mod/m²
0,068 m²

N

6 Modules
2,0 watts
81,7 mod/m²
0,073 m²

A

5 Modules
1,7 watt
75,4 mod/m²
0,066 m²

U

5 Modules
1,7 watt
76,7 mod/m²
0,065 m²

L

3 Modules
1,0 watt
72,3 mod/m²
0,041 m²

T

4 Modules
1,3 watt
84,9 mod/m²
0,047 m²

description

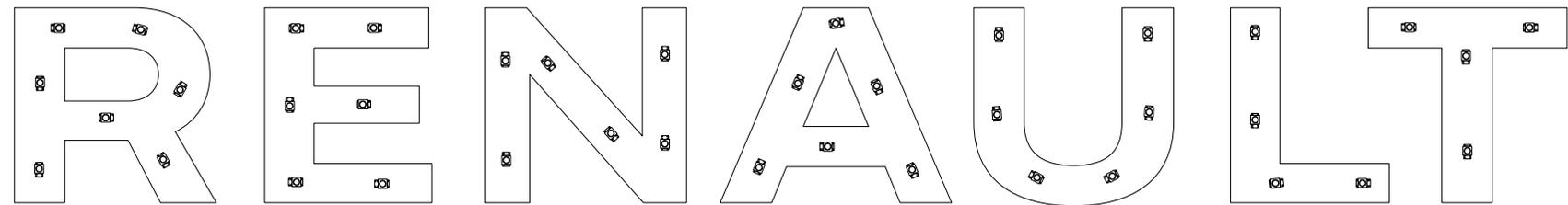
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 40 HFI OW IP67
- 61 modules
- Puissance: 20,1 watts
- Surface: 0,791 m²

3.14 mot renault de 378 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 40 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R	E	N	A	U	L	T
7 Modules	6 Modules	6 Modules	6 Modules	6 Modules	4 Modules	4 Modules
2,3 watts	2,0 watts	2,0 watts	2,0 watts	2,0 watts	1,3 watt	1,3 watt
72,4 mod/m ²	70,9 mod/m ²	65,4 mod/m ²	72,5 mod/m ²	73,8 mod/m ²	77,3 mod/m ²	68,1 mod/m ²
0,097 m ²	0,085 m ²	0,092 m ²	0,083 m ²	0,081 m ²	0,052 m ²	0,059 m ²

description

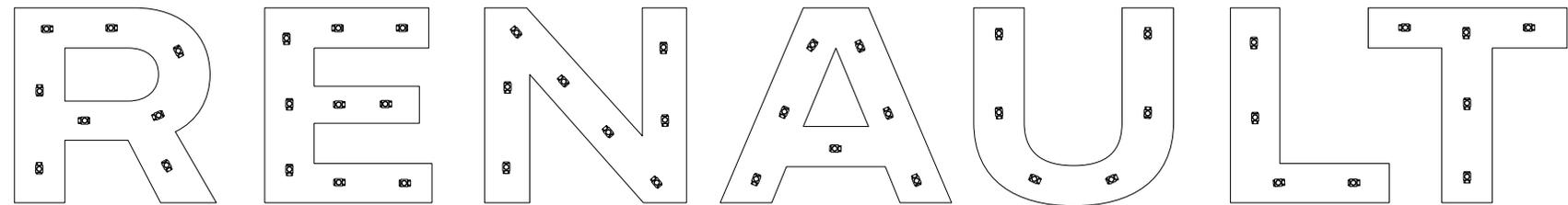
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 40 HFI OW IP67
- 65 modules
- Puissance: 21,5 watts
- Surface: 0,987 m²

3.15 mot renault de 473 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 40 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R

8 Modules
2,6 watts
53,0 mod/m²
0,151 m²

E

9 Modules
3,0 watts
68,1 mod/m²
0,132 m²

N

8 Modules
2,6 watts
55,8 mod/m²
0,143 m²

A

7 Modules
2,3 watts
54,2 mod/m²
0,129 m²

U

6 Modules
2,0 watts
47,2 mod/m²
0,127 m²

L

4 Modules
1,3 watts
49,5 mod/m²
0,081 m²

T

5 Modules
1,7 watts
54,5 mod/m²
0,092 m²

description

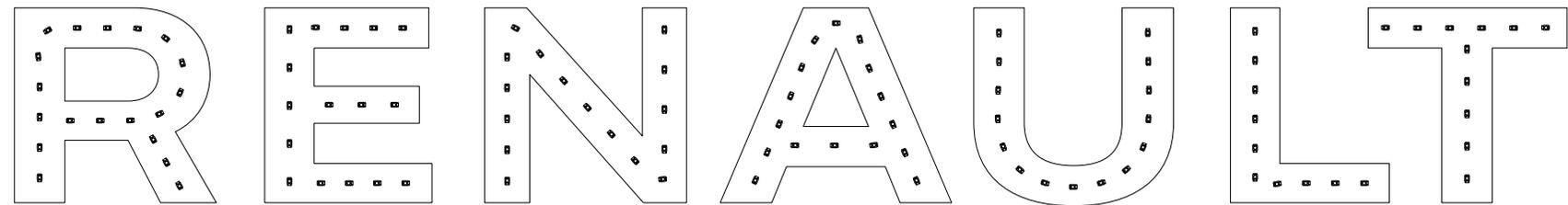
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 40 HFI OW IP67
- 83 modules
- Puissance: 27,4 watts
- Surface: 1,542 m²

3.16 mot renault de 591 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 40 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



R	E	N	A	U	L	T
19 Modules	16 Modules	16 Modules	16 Modules	15 Modules	10 Modules	11 Modules
6,3 watts	5,3 watts	5,3 watts	5,3 watts	5,0 watts	3,3 watts	3,63 watts
55,9 mod/m ²	53,8 mod/m ²	49,6 mod/m ²	55,0 mod/m ²	52,5 mod/m ²	55,0 mod/m ²	53,2 mod/m ²
0,340 m ²	0,297 m ²	0,322 m ²	0,291 m ²	0,286 m ²	0,182 m ²	0,207 m ²

description

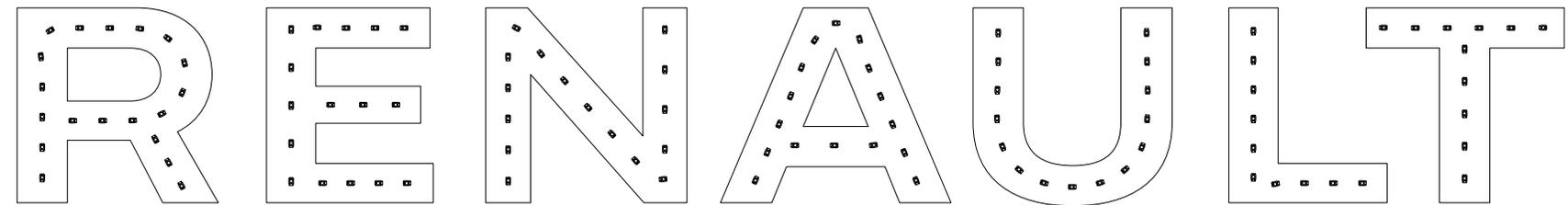
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 40 HFI OW IP67
- 185 modules
- Puissance: 61,0 watts
- Surface: 3,469 m²

3.17 mot renault de 710 mm

principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 40 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.

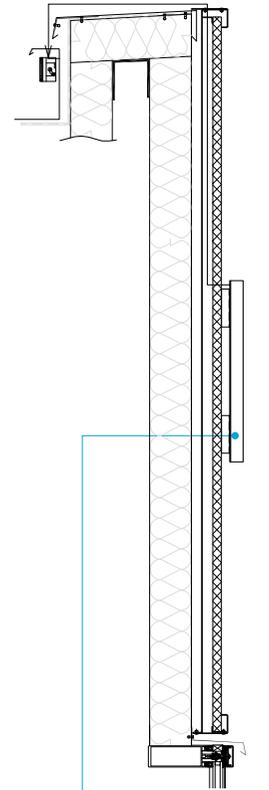
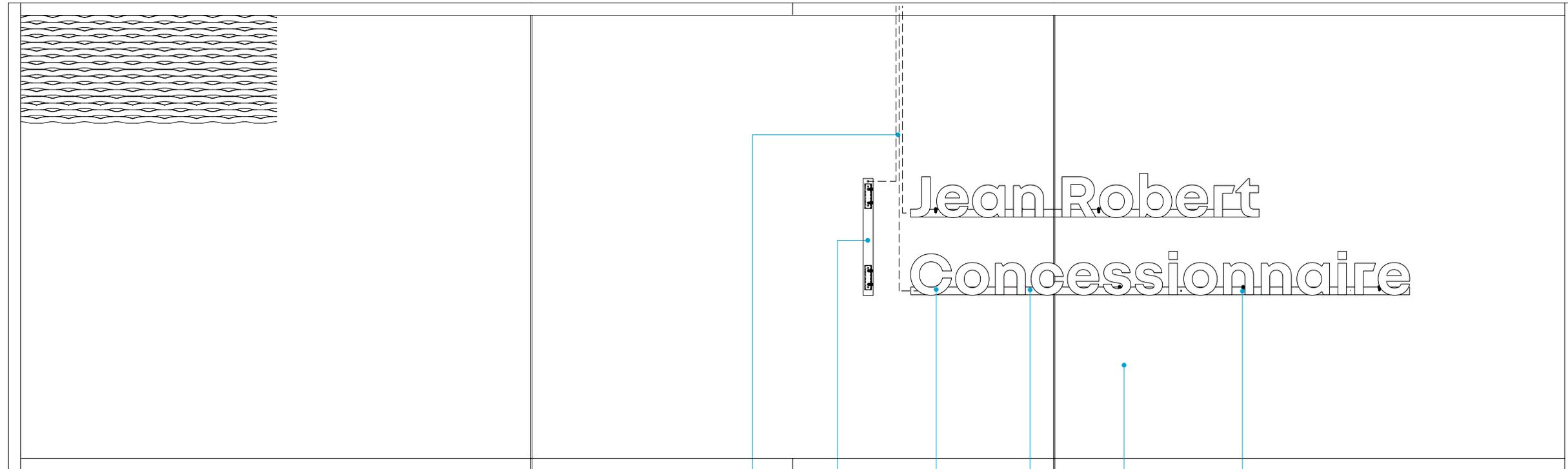


R	E	N	A	U	L	T
19 Modules	16 Modules	16 Modules	16 Modules	15 Modules	10 Modules	11 Modules
6,3 watts	5,3 watts	5,3 watts	5,3 watts	5,0 watts	3,3 watts	3,63 watts
55,9 mod/m ²	53,8 mod/m ²	49,6 mod/m ²	55,0 mod/m ²	52,5 mod/m ²	55,0 mod/m ²	53,2 mod/m ²
0,340 m ²	0,297 m ²	0,322 m ²	0,291 m ²	0,286 m ²	0,182 m ²	0,207 m ²

description

- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation: 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module: LEDIT - YAKI OPTIKA 40 HFI OW IP67
- 185 modules
- Puissance: 61,0 watts
- Surface: 3,469 m²

3.18 principes de fabrication de la raison sociale



description

- 1 Câbles
- 2 Barrette verticale
- 3 Raison sociale en PMMA ép. 30 mm
- 4 Tube pour câblage et plaque découpée à la forme des lettres
- 5 Résille métallique
- 6 Supports

3.19 éclairage de la raison sociale

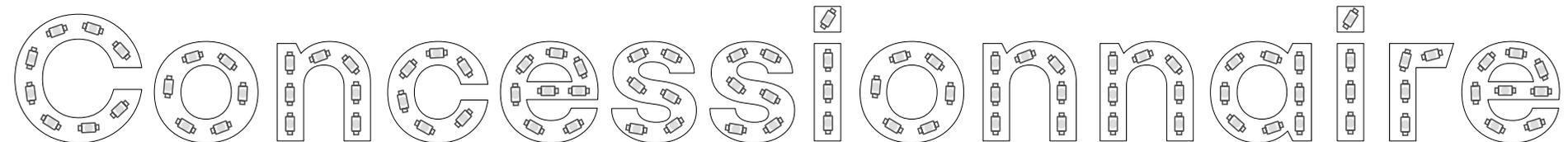
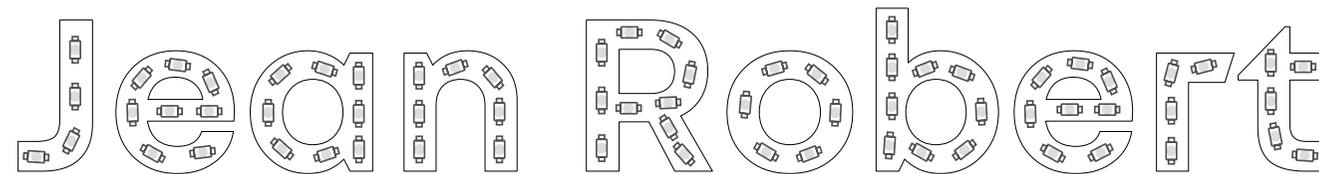
principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 10 lumens avec une efficacité lumineuse de + de 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.

description

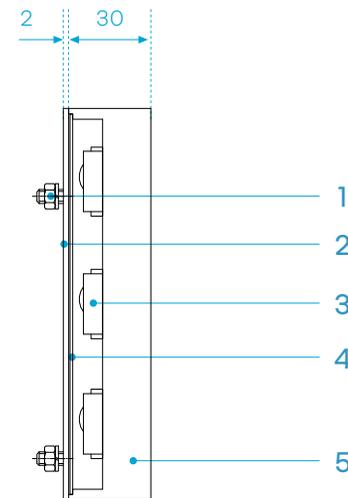
- Température : 6500° K blanc froid
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Module : LEDIT - YAKI OPTIKA 10 HL1 WD White IP67
- Puissance : 0,14 watt par module



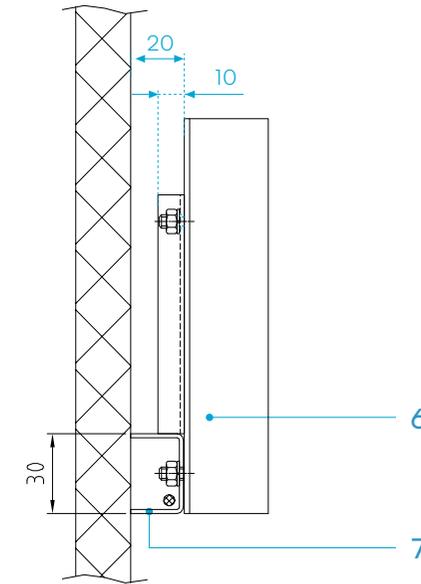
3.20 détails de fabrication de la raison sociale

description

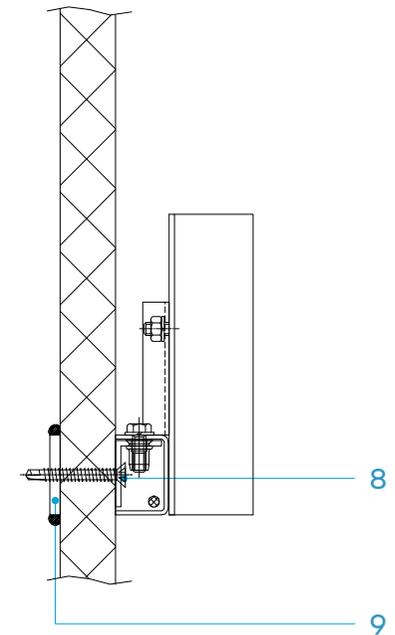
- 1 Ecrous inox M5x10.
- 2 Fond en aluminium 2 mm laqué gris foncé RAL 7021.
- 3 chaînes LED blanches d'une luminance de 350 cd/m², orientées vers l'arrière de la lettre.
- 4 Réflecteur intérieur en tôle d'aluminium blanc ép. 1 millimètre,
- 5 PMMA blanc réf. Altuglas 160.27040, ép. 30 mm, bordure extérieure en adhésif noir opaque, finition intérieure en adhésif blanc mat.
- 6 Support en aluminium 10 x1 5 x 1,5 mm, laqué RAL 7021 gris foncé
- 7 Tube en U pour câblage en aluminium 20 x 30 x 1,5 mm, laqué RAL 7021 gris foncé
- 8 Support en aluminium en L ou en U 18 x 25 x 2 mm, laqué RAL 7021 gris foncé
- 9 Plaque en aluminium 30 x 5 mm, laquée RAL 7021 gris foncé



DETAIL DE FABRICATION DES LETTRES



FIXATIONS DES LETTRES



FIXATION DE LA RAISON SOCIALE SUR LA RÉSILLE

4

**principes techniques
retrofit des éléments existants**

4.1 vue générale

description

Les marquages de façade comprennent :

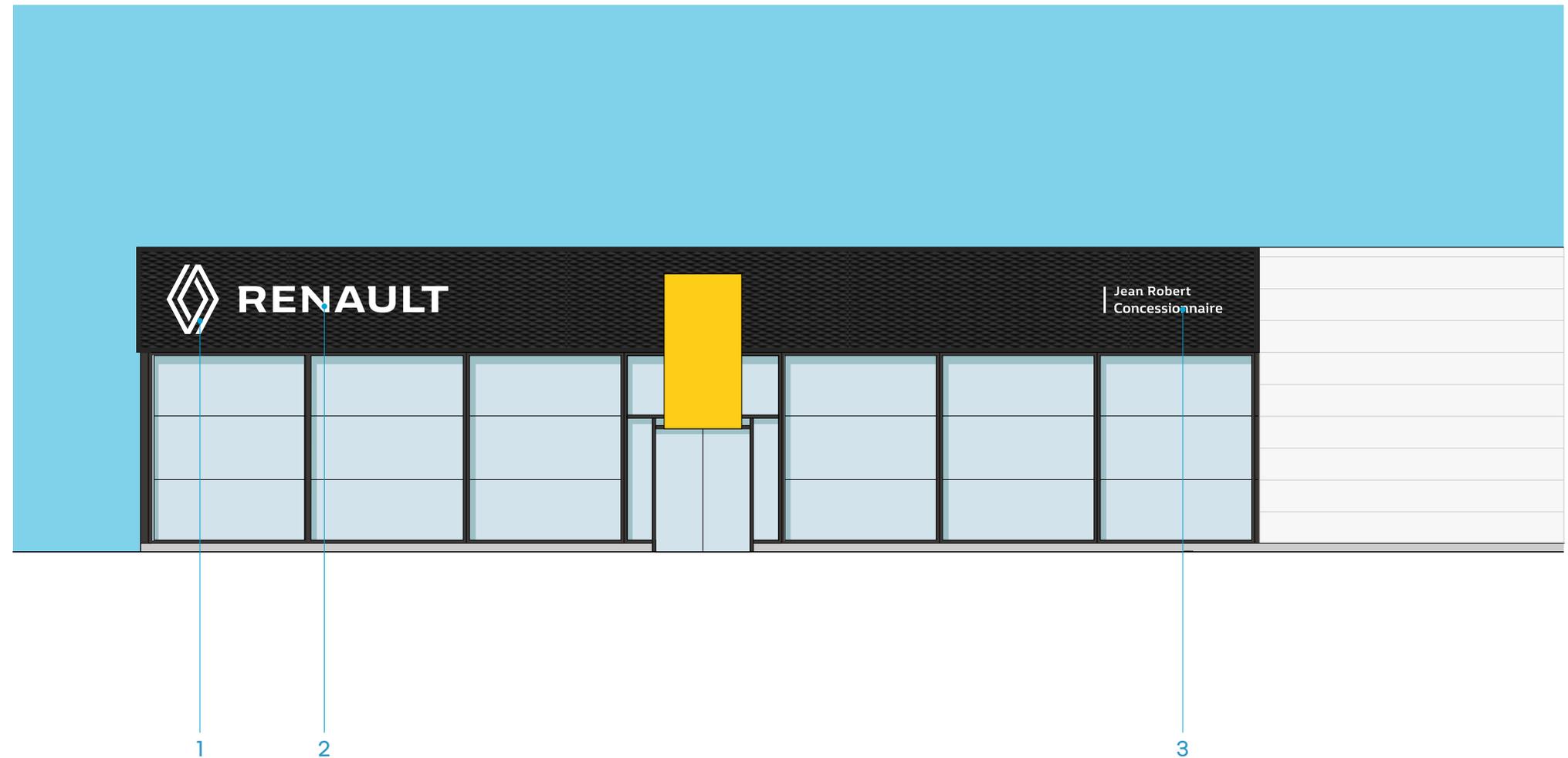
- la signature Renault, composée de l'emblème et du mot Renault existant,
- le nom du concessionnaire existant.

Ces éléments sont toujours placés sur le fond gris foncé de la résille métallique des sites concessionnaires.

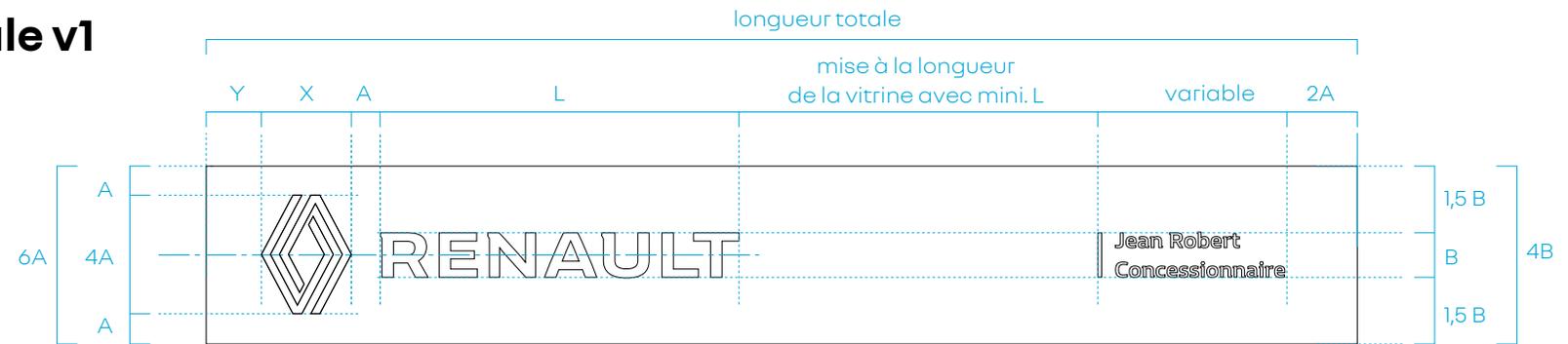
Deux schémas d'implantation, définissant les proportions entre l'emblème et le mot Renault, sont recommandés :

- tracés v1, pour les façades de hauteur standard,
- tracés v2, pour les façades basses (moins de 1,5 m de hauteur).

- 1 Nouvel emblème
- 2 Mot Renault existant
- 3 Raison sociale existante



4.2 tracés des marquages de la façade principale v1



principe

Cet tracé présente les proportions entre les différents composants apparaissant sur les façades hautes (plus de 1500 mm).

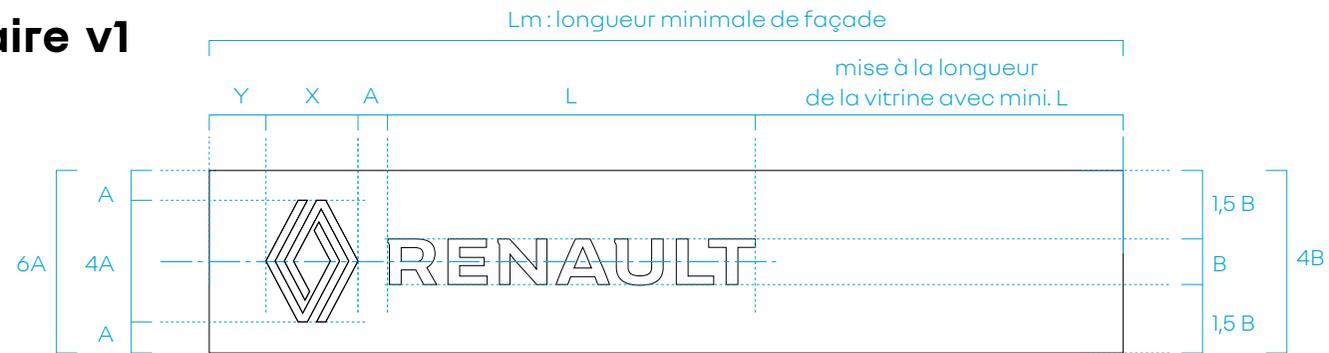
L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés
- 4 Barrette verticale rétroéclairée existante
- 5 Raison sociale rétroéclairée existante

B est la hauteur du lettering Renault calculée sur la lettre "E"

dim	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	emblème 2400
A	287	320	400	600
2A	574	640	800	1200
4A	1146	1280	1600	2400
6A	1720	1920	2400	3600
X	875	977	1222	1832
Y	558	663	778	1168
L	3442	3842	4803	7204
Ep	72	72	72	100
B	430	480	600	900
1,5B	645	720	900	1350

4.3 tracés des marquages de la façade secondaire v1



principe

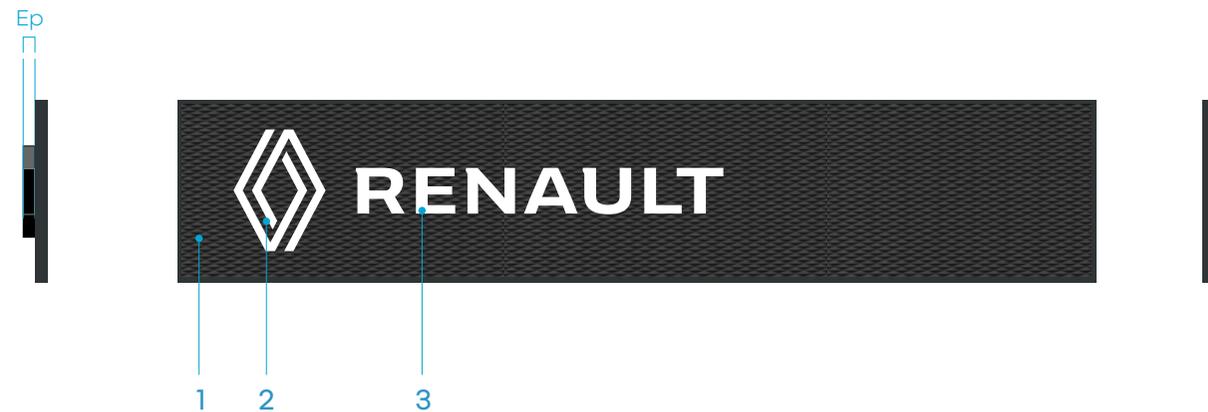
Cet tracé présente les dimensions minimales de la signature des façades secondaires.

L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

La dimension Lm représente la longueur minimale de façade compatible avec l'utilisation de cette signature sur une façade secondaire.

La hauteur du mot Renault est calculée à partir de la lettre « E ».

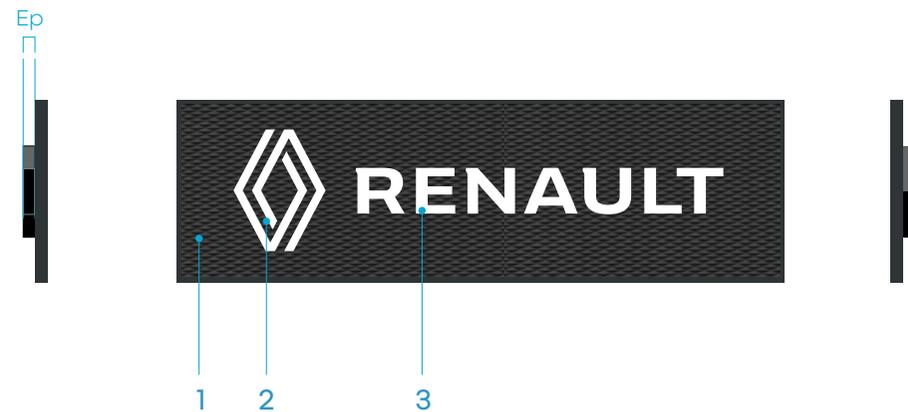
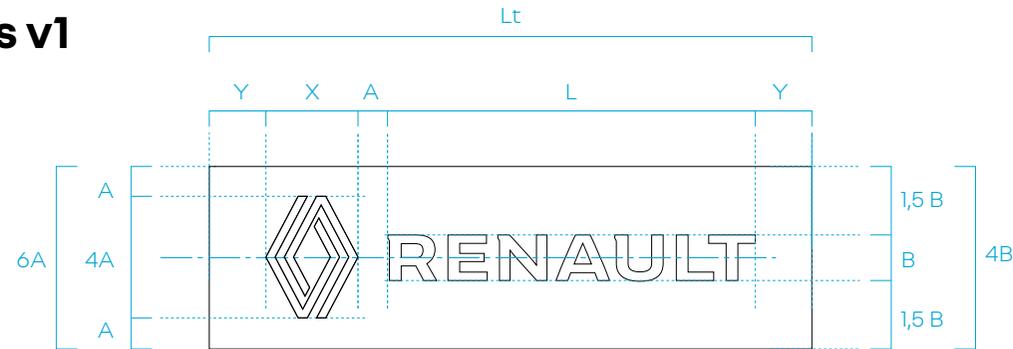
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés



B est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

dim	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	emblème 2400
A	287	320	400	600
2A	574	640	800	1200
4A	1146	1280	1600	2400
6A	1720	1920	2400	3600
X	875	977	1222	1832
Y	558	663	778	1168
L	3442	3842	4803	7204
Ep	72	72	72	100
B	430	480	600	900
1,5B	645	720	900	1350
Lm	81714	9930	12158	18236

4.4 tracés des marquages des façades aveugles v1



principe

Ce tracé donne les dimensions standards de la signature sur une façade aveugle très visible (façade sans les parties vitrées d'un showroom).

L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

La hauteur du mot Renault est calculée à partir de la lettre « E ».

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés

B est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

dim	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	emblème 2400
A	287	320	400	600
Y	574	640	800	1200
4A	1146	1280	1600	2400
6A	1720	1920	2400	3600
X	875	977	1222	1832
Y	558	663	778	1168
L	3442	3842	4803	7204
Ep	72	72	72	100
B	430	480	600	900
1,5B	645	720	900	1350
Lt	5905	6729	8239	12358

4.5 raison sociale sur 1 ligne v1

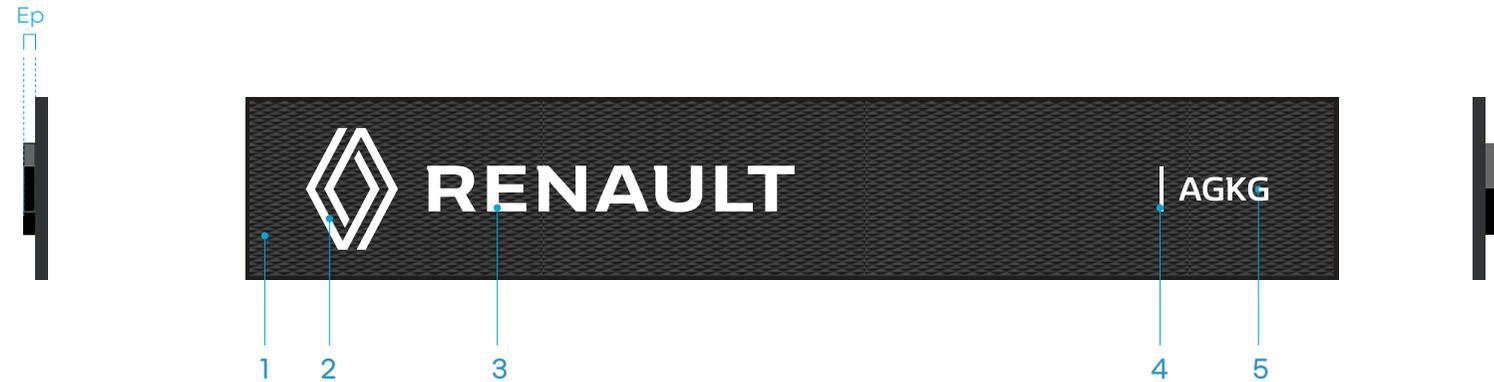


principe

Cet tracé présente les proportions entre la signature Renault et la raison sociale sur une seule ligne dont la hauteur est égale à 50 % de celle du mot Renault.

L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

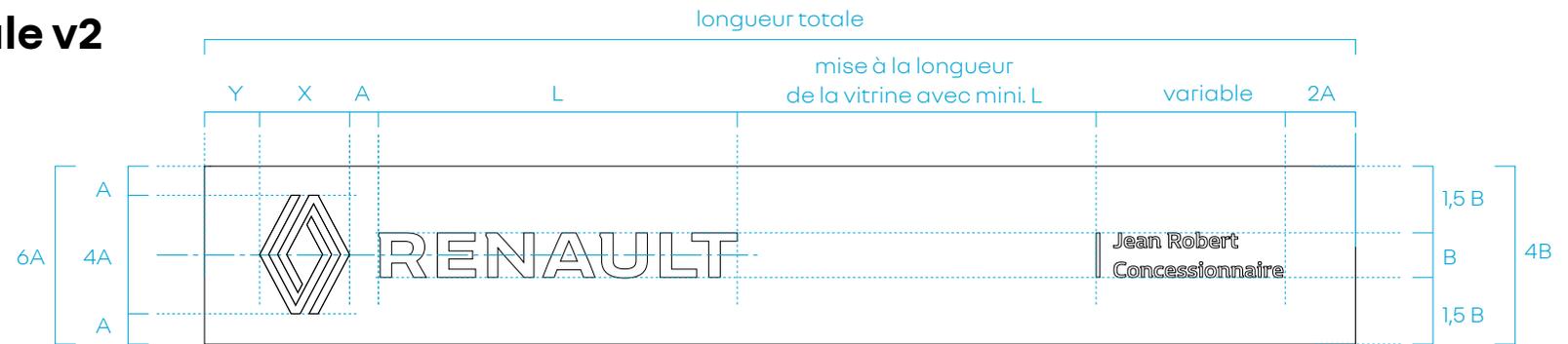
- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés
- 4 Barrette verticale rétroéclairée existante
- 5 Raison sociale rétroéclairée existante



B est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

dim	emblème 1100	emblème 1300	emblème 1600	emblème 2400
A	287	320	400	600
2A	574	640	800	1200
4A	1146	1280	1600	2400
6A	1720	1920	2400	3600
X	875	977	1222	1832
Y	558	663	778	1168
L	3442	3842	4803	7204
Ep	72	72	72	100
B	430	480	600	900
1,5B	645	720	900	1350

4.6 tracés des marquages de la façade principale v2



principe

Cet tracé présente les proportions entre les différents composants apparaissant sur les façades basses (moins de 1500 mm).

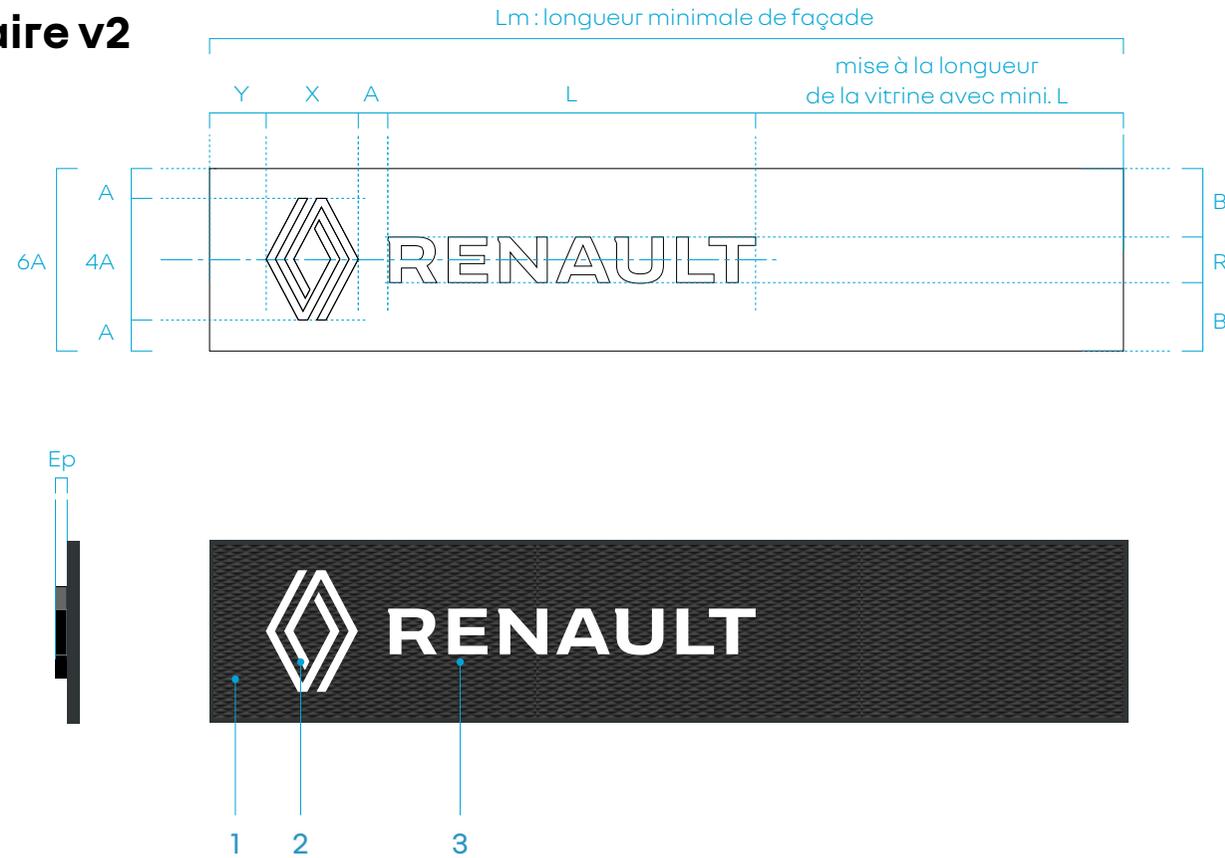
L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés
- 4 Barrette verticale rétroéclairée existante
- 5 Raison sociale rétroéclairée existante

dim.	emblème 500	emblème 900
A	127	223
2A	254	446
Y	247	434
4A	508	892
6A	762	1338
X	387	680
R	150	264
L	1207	2125
Ep	72	72
B	191	335
1,5B	286	502

B est la hauteur du letterage Renault calculée sur la lettre "E"

4.7 tracés des marquages de la façade secondaire v2



principe

Ce tracé est utilisée sur les façades secondaires des bâtiments bas (moins de 1500 mm de façade).

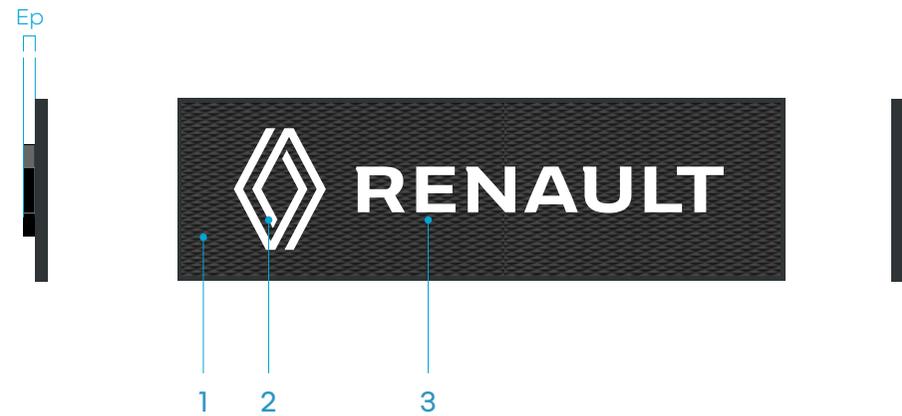
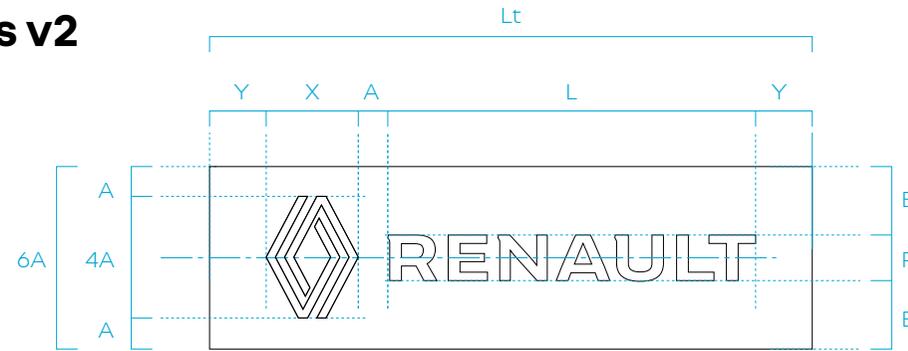
L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés

B est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

dim.	emblème 500	emblème 900
A	127	223
Y	247	434
4A	508	892
6A	760	1340
X	387	680
R	228	402
L	1650	2909
Ep	72	72
B	266	469
Lm	4061	7155

4.8 tracés des marquages des façades aveugles v2



principe

Ce tracé est utilisée sur les façades aveugles des bâtiments bas (moins de 1500 mm de façade).

L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

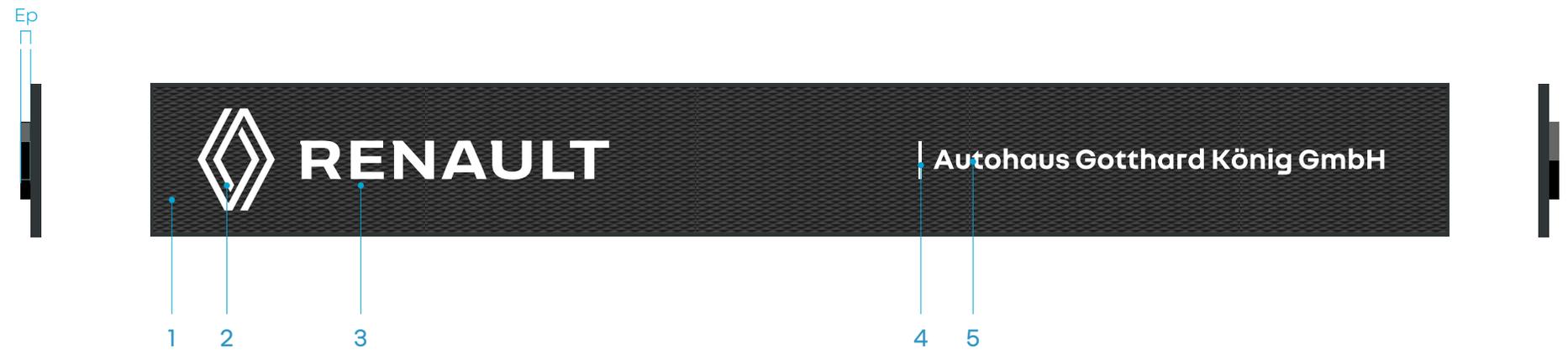
La hauteur du mot Renault est calculée à partir de la lettre « E ».

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés

B est la hauteur du lettrage Renault calculée sur la lettre "E"

dim.	emblème 500	emblème 900
A	127	223
Y	247	434
4A	508	892
6A	760	1340
X	387	680
R	228	402
L	1650	2909
Ep	72	72
B	266	469
Lt	2658	4680

4.9 raison sociale sur 1 ligne v2



principe

Cet tracé présente les proportions entre les différents composants apparaissant sur les façades basses (moins de 1500 mm).

L'emblème existant doit être remplacé par le nouveau sans remplacement du mot Renault existant.

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Emblème rétroéclairé par LED, avec face diffusante, bords en tôle d'aluminium laquée en noir
- 3 Mot Renault existant en lettres-boîtiers rétroéclairés
- 4 Barrette verticale rétroéclairée existante
- 5 Raison sociale rétroéclairée existante

dim.	emblème 500	emblème 900
A	127	223
Y	247	434
4A	508	892
6A	760	1340
X	387	680
R	228	402
L	1650	2909
Ep	72	72
B	266	469
C	304	536
Lm	4061	7155

B est la hauteur du letterage Renault calculée sur la lettre "E"

vous recherchez ...

- **des images, des photos ou des vidéos :**
www.mediatheque.renault.com/
Q/R sur le site internet.
- **des publicités, contenus POSM/PLV, contenus écran brandwall, contenus bar de marque,...**
www.act.diadeis.com/
Q/R sur le site internet et pour toute information, contacter votre agence locale Publicis.
- **des catalogues et des cahiers des charges techniques pour les contenants/supports du réseau commercial (POSM, signalétique intérieure et extérieure, architecture intérieure et extérieure)**
www.brandstores.renault.com/

Nota. Tous les fichiers PDF sont vectorisés : les images et plans peuvent être extraits par des logiciels maîtrisés par des agences ou fournisseurs (illustrator, inkscape,...).